

REUNION DU SYNDICAT DU 15-09-23 CR2023-04

Composition du syndicat

Gilles VIVET	<i>Président</i>	Présent
Gérard DESCHAMPS-BERGER	<i>Secrétaire</i>	Présent
Sébastien SAVOV	<i>Représentant la commune de St Marcel</i>	Excusé
Mireille JAY	<i>Membre titulaire</i>	Présente
Laurette ROFFINO	<i>Membre titulaire</i>	Présente
Jacky DESCHAMPS-BERGER	<i>Membre titulaire</i>	Excusé
René VILLERMET	<i>Membre titulaire</i>	Présent
Marie Hélène GUILLOT	<i>Membre suppléant</i>	Absente
Hélène VIVET	<i>Membre suppléant</i>	Absente
Gérard GOMBERT	<i>Membre suppléant</i>	Excusé

Nombre de membres titulaires : 7 Nombre de présents ou représentés : 5

Quorum : 4

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à : 17H00

ORDRE DU JOUR

Approbation du CR 2023-03 du 10/02/23

A la demande de l'administration et pour donner suite à la non-transmission du compte de gestion par le Trésor Public la délibération 2023-4 est modifiée comme suit en intégrant le compte de gestion. Le nombre de votant est celui des présents à la réunion du 10-02-23.

Compte de gestion 2022
Compte administratif 2022
Délibération N° 2023-4

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-14 et L.2121-31, **Le président Gilles VIVET présente le compte de gestion et le compte administratif 2022 qui se résume comme suit :**

Section de Fonctionnement :

Recettes : 4459,59 € Dépenses : 1336,71 €

Résultat : 3122,88 €

Excédent 2021 reporté : 583,19 €

Résultat de clôture : 3706,07 €

Section d'investissement :

Recettes : 25 649,25 € Dépenses : 22 872 €

Résultat : 2777,25 €

Excédent 2021 reporté : 12 638,84 €

Résultat de clôture : 15 416,09 €

Dit que les documents budgétaires sont joints à la délibération.

Le syndicat déclare que le compte de gestion et le compte administratif n'appelle ni observations ni réserves

Approbation du compte de gestion

Nombre de votant	5	Suffrages exprimés	5
Pour l'adoption	5	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

Vote du compte administratif hors la présence du président Gilles VIVET

Nombre de votant	4	Suffrages exprimés	4
Pour	4	Contre	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

Le compte rendu est validé après cette modification

Travaux 2024

Travaux secteur subventionnable

Délibération N° 2023-7

Plan de financement de la piste à l'alpage dont le principe a été voté en AG,
Délibération 2023-3 du 30/10/2022

Plan de financement

Recettes		Dépenses	
Subventions	54678.00€ HT	Travaux réalisation	60324.05 € HT
Ressources propres	13670.21 € HT	Maitrise d'œuvre ACAH	5429.16 € HT
		Montage dossier SEA	2595.00 € HT
TOTAL	68348.21€ HT		68348.21 € HT

Plan de financement validé

Nombre de votant	5	Suffrages exprimés	5
Pour l'adoption	5	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

Date assemblée générale

Dimanche 29 octobre 2023 à 9 h, salle de réunion de Montfort

- Compte rendu moral et financier
- Etat des exploitants
- Délibération sur le répartition des loyers
- Délibération sur l'augmentation des loyers
- Travaux 2024
- Matinée des propriétaires, Montfort et l'alpage
- Questions diverses

Une convocation sera envoyée à chaque propriétaires début octobre

Date des visites

- Alpage 27 septembre
- Montfort 26 octobre :
9H GAEC du Frénolet
10h30 GAEC La Ferme de Montfort
- Commission de contrôle date en attente

Remboursement frais G. DESCHAMPS-BERGER

Délibération 2023-9

Casse-croute de la matinée de travail du 22/07/23 à l'alpage
Boulangerie Vibert : 9.2€, Carrefour : 72.48 € suivant notes annexées
Total : 81.68 €

Le syndicat valide ce remboursements

Nombre de votant	5	Suffrages exprimés	5
Pour l'adoption	5	Contre l'adoption	0
Abstentions	0	Refus de vote	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

Questions diverses

Aucune questions diverses

La séance est levée à 18H30

Lu et approuvé le.....

Les membres du bureau